

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON, PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Lauglais, libraire à St-Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. } ABONNEMENT
SI PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } SI PAR AN

SOMMAIRE.

Revue de la semaine : Opérations de la Société de colonisation du diocèse de Montréal.—Distribution solennelle des prix au Collège de Ste Anne, le 27 juin 1883.

Causerie Agricole : Direction d'une culture.—Pour que la direction d'une culture soit bonne il faut, comme première condition, que l'autorité soit unique, absolue et entière sur toutes les opérations de la culture; comme seconde condition, bien choisir ses ouvriers.

Correspondances : De la culture des fleurs. A. B. C.—Fabrication des flanelles, tweeds, étoffes, etc., à la manufacture de laine de M. E. Méthot au Cap St-Ignace. Un cultivateur de St-Nicolas.

Sujets divers : Mœurs agricoles (Suite).

Choses et autres : Progrès agricole au Nord-Ouest.—Production du tabac dans la Province de Québec.

Recettes : Moyen de faire du bon vinaigre.—Emploi du riz dans le pain.

A nos lecteurs.—Ayant prolongé plus que nous nous y attendions un voyage que nous venons de faire à la Baie des Chaleurs, nous n'avons pu publier dans le présent numéro de la Gazette des Campagnes autant de matières agricoles que nous l'aurions désiré. Nous aurons occasion de parler de cette partie importante de notre pays dans un prochain numéro de la Gazette des Campagnes.

EN VENTE AU BUREAU DE LA "GAZETTE DES CAMPAGNES"

"L'élevage du cheval;" des soins à lui donner.—Prix, 20 cts.

"Les vieillées canadiennes," traité élémentaire d'agriculture, approuvé par la Société d'agriculture du Bas-Canada, par Frs M. Ossuye.—Prix 25 cts.

"Petit traité sur la culture du tabac," par Ls N. Gauvreau, écrivain, N. P., membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec, 2e édition.—Prix, 10 cts.

"Le mouton," traité pratique sur l'élevage des moutons en Canada, par Eugène Casgrain, écrivain, arpenteur, membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec.—Prix, 15 cts.

REVUE DE LA SEMAINE

La société de colonisation du Diocèse de Montréal.—Nous ne pouvons mieux faire connaître et apprécier cette œuvre par excellence, qu'en publiant l'excellent rapport que vient de présenter à Sa Grandeur Mgr Fabre, évêque de Montréal, le très dévoué M. Labelle qui prend une si grande part dans ce religieux et patriotique mouvement.

Monsieur,

J'ai l'honneur de soumettre à Votre Grandeur le quatrième rapport de la société de colonisation du diocèse de Montréal.

Cette année les recettes en argent ont été moindres que celles de l'année dernière.

Cependant les obligations et les besoins augmentent en proportion du mouvement colonisateur qui grandit pour ainsi dire à chaque instant dans cette partie de la vallée de l'Ontario que nous avons entrepris de coloniser.

Qu'il suffise de dire qu'un rang de 70 milles en pleine forêt est une preuve de succès de nos efforts; et si le chemin Chapleau était débouché jusqu'à la Lièvre à l'embouchure de la Kiamika, je suis certain qu'en moins de 5 ans un rang de 100 milles dans l'intérieur serait débouché sur la Lièvre où se trouve la plus belle partie du terrain à coloniser dans la province.

Ce qui fait plaisir de remarquer, c'est que le mouvement colonisateur se propage dans les comtés du sud de Montréal où l'immigration aux États-Unis se fait tellement sentir que la population qui doit se doubler tous les 25 ans, se trouve à chaque décennie au même chiffre.

Nous ne pouvons trop insister sur la nécessité de faire appel aux âmes de bonne volonté pour multiplier les ressources pécuniaires de la société. Il suffit de dire que cette œuvre renferme en elle-même toute l'excellence des autres œuvres. C'est une entreprise souverainement religieuse et nationale que nous poursuivons, et il doit en résulter une grande richesse pour le pays et un grand accroissement de commerce pour la ville de Montréal.

Il est juste de signaler qu'il serait important de continuer le chemin de Saint-Donat jusqu'à la Mautawa où le district de Joliette trouverait de si belles terres à coloniser sur la rive de Cyprès et à la tête du Lac L'Assomption.

Nous sommes en construction des chapelles des cantons Marchand, Mousseau, Armand et Archambault. Dans un an de cette date, nous espérons pouvoir livrer au culte ces chapelles.

Nous avons fait défricher l'emplacement de la chapelle de Chitou, et il serait très à propos de construire une chapelle